

## Responsabilité de l'entreprise

**Bestnet travaille avec les fournisseurs, agents, distributeurs et clients dans la plupart des régions du monde.**

Nous avons une perspective mondiale sur des questions comme les droits de l'homme, les conditions de travail, les questions environnementales, les lois et règlements, et nous nous conformons aux mêmes normes que ce serait le cas, si nous opérions uniquement en Europe.



Bestnet n'accepte en aucun cas l'utilisation du travail des enfants. Nous abordons précisément et en continu cette question avec tous les collaborateurs actuels et nouveaux. Selon les règles de l'UE le travail des enfants est défini comme l'emploi d'enfants de moins de 13 ans. En outre, nous demandons à nos collaborateurs que les jeunes âgés de 13 à 16 ans ne soient pas soumis à un travail dur qui pourrait en aucune façon influencer négativement sur leur développement mental ou physique.

Bestnet agit en tout temps, au minimum, en conformité avec les réglementations locales concernant les niveaux de salaire de base, la durée journalière de travail et tous les autres règlements et les lois des différents pays dans lesquels nous exerçons nos activités.

Lorsque choisir des collaborateurs, Bestnet accorde une haute priorité à la sensibilisation à l'environnement, tant en ce qui concerne les questions internes que externes.

Bestnet respecte la culture et la religion des pays où nous sommes représentés, que ce soit directement ou via des partenaires et fournisseurs.

